

70 degrés à l'ombre de zéro degré

→ Article 



70 DEGRÉS @ T.B.



EQUIPE ANTI-TAG @ T.B.



COUP DE LATEX @ T.B.



« BMA » EN FACE DE LA
CASERNE MILITAIRE @ T.B.

KARSHER ET CHIMIE SUR LES GRAFFITIS DE L'ŒUVRE TAGUÉE

Sous 0° ce mercredi, les ouvriers anti-tag ont propulsé 70° sur les pierres taguées. Des légères ombres attestent du nettoyage chimique. L'équipe de coloriage poursuivra la restauration de la partie peinte.



70° SUR LA PIERRE. MARC BERGER EN MÉDAILLON. (CLIC SUR LA PHOTO POUR L'AUDIO) @ T.B.

« On va d'abord juste essayer. Plus il fait froid, plus la réaction chimique est lente. Les normes techniques préconisent une température de minimum 5° pour le nettoyage chimique des graffitis, or il fait 0°. On va voir. Si le procédé s'avère inefficace car il fait trop froid, il faudra revenir. Mais on essaie quand même, car au rythme annuel de 50.000m² tagués à Liège, nous sommes en retard, c'est la course ». Dans la

brume glaciale ce mercredi à 10 heures du matin, Marc Berger conducteur de chantier de la brigade anti-tag de la Ville, était d'abord dubitatif au n°178 rue Saint-Laurent devant la monumentale fresque de Vincent Solheid vandalisée début janvier par un tag et un large graff signé « BMA » (→Liège Flash 1^{er} février). Quelques minutes plus tard, le produit chimique « biodégradable », précisait-il, effaçait

le tag après « réchauffement » de la brique via un jet d'eau de 70° à haute pression. « Ca marche », souriait-il, en comptant une demi-heure de travail pour ce mercredi. Mardi en fin d'après-midi, les ouvriers avaient déjà profité de la température plus clémente pour effacer « en une demi-heure également » la portion du graff blanc sur la pierre d'origine du mur. Mais « BMA » griffe une partie de la couleur de l'œuvre protégée par une couche de vernis. L'échevin de la Propreté publique André Schroyen avait d'abord prévu le procédé chimique également sur la peinture, malgré un éventuel risque, craignait-il, « car les produits ne font pas toujours la différence entre la peinture et le vernis ». Finalement, « c'est l'équipe de coloristes qui repeindra, en une heure, prédit Marc Berger, la partie colorée abîmée – quand la météo sera meilleure ».

« DE TOUTES FAÇONS... »

La prudence se révèle judicieuse, car la chimie atteste depuis mardi son agression par une ombre sous les briques nettoyées. « Oui. Mais c'est minime, répond Marc Berger. Je préconise qu'on laisse ainsi, car la fresque sera de toutes façons taguée à nouveau ». C'est en effet la seconde fois que l'œuvre de Vincent Solheid est vandalisée. La fresque, commandée par le comité de quartier

de Saint-Laurent dans le cadre de « L'année wallonne 2002 contre la pollution de l'air », avait été financée via 5000€ de la Région et de sponsors ! Le comité va introduire un dossier, prévoit le porte-parole Louis Maraite, pour protéger l'œuvre par un éclairage nocturne, « si les Sans-Logis sont d'accord » souligne-t-il. Pour les ombres sous le nettoyage, il demandera une solution à Vincent Solheid. A noter que sur le mur perpendiculaire à la fresque Solheid, l'effritement du latex blanc révélait un graffiti jaune et bleu. Ce mercredi, les ouvriers ont effectué un nouveau masquage - avec un nouveau coup de latex. ♦ Terry BODSON

En face de la caserne

Le comité « félicite » la Ville de la rapidité d'intervention, mais Louis Maraite insiste pour l'identification du tagueur. L'auteur a par ailleurs signé le même graff « BMA » au n°112 rue Saint-Laurent, en face de la caserne militaire. « Il n'a pas été intercepté, nous dit la police à Natalis, en doutant d'une identification. Le nombre de 'BMA' ? Vous savez, ce n'est pas significatif, car des tagueurs changent de signature pour éviter d'être repérés. Il faut les arrêter en flagrant délit ou via les récits de leurs 'exploits' sur Internet ». ♦ T.B.